

LE CERCLE NATIONAL DES BENEVOLES



DOCUMENT D'AIDE POUR ETABLISSEMENT D'UNE DEMANDE D'ATTRIBUTION DU MERITE BENEVOLE

ANNÉE : | 2 | 0 | 2 | 0 |

M - Mme - Mlle NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE PERSONNELLE POSTALE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Tel :

Port.

COURRIEL :

(Indispensable pour vous permettre de gérer votre espace sur notre site)

PROFESSION :

NOMBRE TOTAL D'ANNÉES DE BÉNÉVOLAT :

DOMAINE D'ACTIVITÉ(E) : Sportif Loisirs Jeunesse Éducation Environnement

Culturel Caritatif Action sociale Humanitaire Défense des droits

Autres, précisez : (20 caractères maxi) :

• PROPOSITION D'ATTRIBUTION A L'ÉCHELON : Junior - Bronze - Argent - Or - Vermeil

DEMANDE PARRAINÉE - Coordonnées du Parrain

M - Mme - Mlle NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

FONCTION :

ADRESSE PERSONNELLE POSTALE :

CODE POSTAL

VILLE :

N° Fixe :

Port.

COURRIEL :

(Indispensable pour vous permettre de gérer votre espace sur notre site)

FONCTION : Élu(e) d'une collectivité Élu(e) du monde Associatif Autre

Délégué(e) du Cercle National des Bénévoles Adhérent(e) au Cercle National des Bénévoles

NOM ET FONCTION DU DÉLÉGUÉ : Jean RABAGLIA Délégué Départemental Hérault

AVIS DU DÉLÉGUÉ(E) : Avis favorable Avis Favorable échelon supérieur
 Avis défavorable Avis Favorable échelon inférieur

Conditions à remplir pour postuler à l'attribution d'un échelon du Mérite Bénévole

- **Junior** : justifier d'un minimum de **2 années** d'activités bénévoles et être âgé de **20 ans** au plus ;
- **Bronze** : justifier d'un minimum de **5 années** d'activités bénévoles ;
- **Argent** : justifier d'un minimum de **10 années** d'activités bénévoles ;
- **Or** : justifier d'un minimum de **15 années** d'activités bénévoles ;
- **Vermeil** : justifier d'un minimum de **25 années** d'activités bénévoles.

Ces critères temporels ne peuvent, à eux seuls, motiver l'attribution de cette distinction. Le mérite des postulants et les services éminents rendus et attestés seront des critères sélectifs des plus importants.

Documents à joindre : Les justificatifs signés si possible par un responsable de ces mêmes Associations ou Collectivités témoignant de l'action bénévole du postulant. En cas d'impossibilité, une attestation sur l'honneur sera exigée et des références ou attestations permettant la vérification de leurs déclarations.

Ne sont pas pris en compte les titres militaires, politiques, syndicaux ou civils susceptibles d'être reconnus et récompensés par d'autres distinctions.

DÉTAIL DES ANNÉES DE BÉNÉVOLAT

Noms et Adresses des Associations	Postes exercées : Président, Secrétaire, Trésorier,)	Années de fonctions	
		ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN